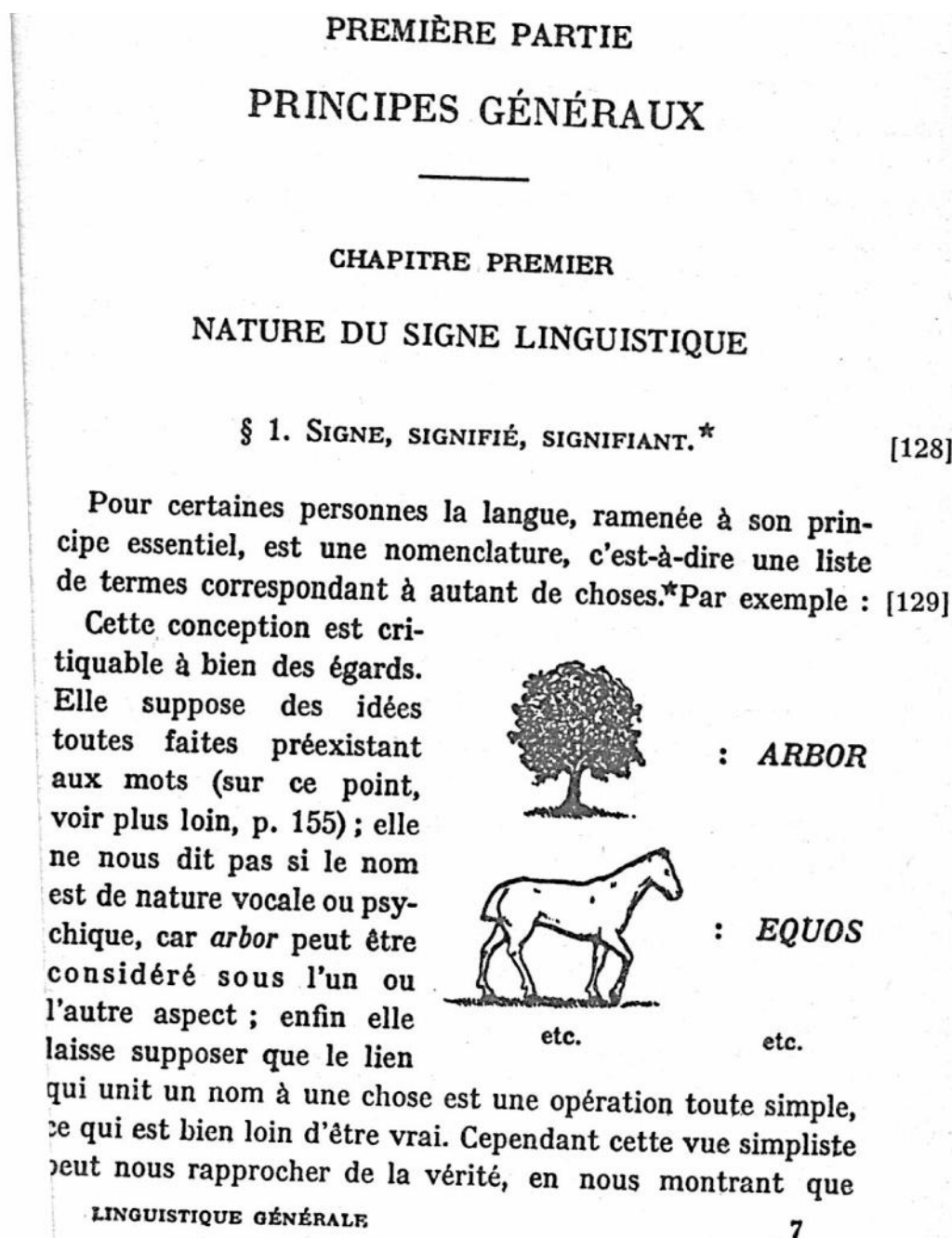


• 3: Le *Référent* au cœur du problème :

ce n'est qu'un « mot » de la langue, mais on le trouve partout !

Dans le Cours de Linguistique Générale, recueil « travaillé » des cours de Saussure par deux de ses « élèves », on peut lire :



l'unité linguistique est une chose double, faite du rapprochement de deux termes.

On a vu p. 28, à propos du circuit de la parole, que les termes impliqués dans le signe linguistique sont tous deux psychiques et sont unis dans notre cerveau par le lien de l'association. Insistons sur ce point.

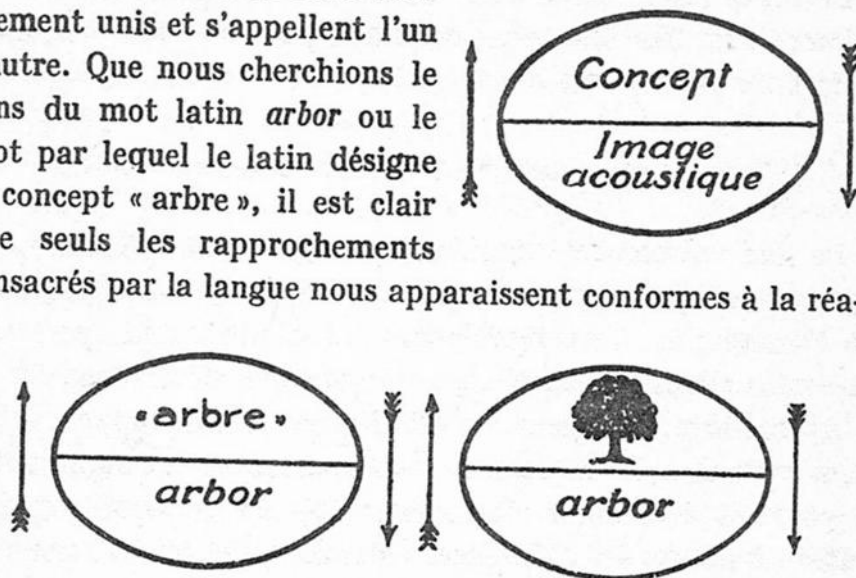
Le signe linguistique unit non une chose et un nom, [130] mais un concept et une image acoustique^{1.*} Cette dernière n'est pas le son matériel, chose purement physique, mais [131] l'empreinte psychique* de ce son, la représentation que nous en donne le témoignage de nos sens ; elle est sensorielle, et s'il nous arrive de l'appeler « matérielle », c'est seulement dans ce sens et par opposition à l'autre terme de l'association, le concept, généralement plus abstrait.

Le caractère psychique de nos images acoustiques apparaît bien quand nous observons notre propre langage. Sans remuer les lèvres ni la langue, nous pouvons nous parler à nous-mêmes ou nous réciter mentalement une pièce de vers. C'est parce que les mots de la langue sont pour nous des images acoustiques qu'il faut éviter de parler des « phonèmes » dont ils sont composés. Ce terme, impliquant une idée d'action vocale, ne peut convenir qu'au mot parlé, à la réalisation de l'image intérieure dans le discours. En parlant des *sons* et des *syllabes* d'un mot, on évite ce malentendu, pourvu qu'on se souvienne qu'il s'agit de l'image acoustique.

1. Ce terme d'image acoustique paraîtra peut-être trop étroit, puisqu'à côté de la représentation des sons d'un mot il y a aussi celle de son articulation, l'image musculaire de l'acte phonatoire. Mais pour F. de Saussure la langue est essentiellement un dépôt, une chose reçue du dehors (voir p. 30). L'image acoustique est par excellence la représentation naturelle du mot en tant que fait de langue virtuel, en dehors de toute réalisation par la parole. L'aspect moteur peut donc être sous-entendu ou en tout cas n'occuper qu'une place subordonnée par rapport à l'image acoustique²(Ed.).

Le signe linguistique est donc une entité psychique à deux faces, qui peut être représentée par la figure :

Ces deux éléments sont intimement unis et s'appellent l'un l'autre. Que nous cherchions le sens du mot latin *arbor* ou le mot par lequel le latin désigne le concept « arbre », il est clair que seuls les rapprochements consacrés par la langue nous apparaissent conformes à la réa-



lité, et nous écartons n'importe quel autre qu'on pourrait imaginer.*

[132]

Cette définition pose une importante question de terminologie.* Nous appelons *signe* la combinaison du concept et [133] de l'image acoustique : mais dans l'usage courant ce terme désigne généralement l'image acoustique seule, par exemple un mot (*arbor*, etc.). On oublie que si *arbor* est appelé signe, ce n'est qu'en tant qu'il porte le concept « arbre », de telle sorte que l'idée de la partie sensorielle implique celle du total.

L'ambiguïté disparaîtrait si l'on désignait les trois notions ici en présence par des noms qui s'appellent les uns les autres tout en s'opposant. Nous proposons de conserver le mot *signe* pour désigner le total, et de remplacer *concept* et *image acoustique* respectivement par *signifié* et *signifiant* ; ces derniers termes ont l'avantage de marquer l'opposition qui les sépare soit entre eux, soit du total dont ils font partie. Quant à *signe*, si nous nous en contentons, c'est que nous ne

savons par quoi le remplacer, la langue usuelle n'en s

[134] rant aucun autre.*

Le *signe* linguistique ainsi défini possède deux caractères primordiaux. En les énonçant nous poserons les principes mêmes de toute étude de cet ordre.

[135] § 2. PREMIER PRINCIPE : L'ARBITRAIRE DU SIGNE.*

Le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire, ou encore, puisque nous entendons par signe le total résultant de l'association d'un signifiant à un signifié, nous pouvons

[136] dire plus simplement : *le signe linguistique est arbitraire*.*

Ainsi l'idée de « sœur » n'est liée par aucun rapport intérieur avec la suite de sons *s—ö—r* qui lui sert de signifiant ; il pourrait être aussi bien représenté par n'importe quelle autre : à preuve les différences entre les langues et l'existence même de langues différentes : le signifié « bœuf » a pour signifiant *b—ö—f* d'un côté de la frontière, et *o—k—s* (*Ochs*) de

[137] l'autre.*

Le principe de l'arbitraire du signe n'est contesté par personne ; mais il est souvent plus aisé de découvrir une vérité que de lui assigner la place qui lui revient. Le principe énoncé plus haut domine toute la linguistique de la langue ; ses conséquences sont innombrables. Il est vrai qu'elles n'apparaissent pas toutes du premier coup avec une égale évidence ; c'est après bien des détours qu'on les découvre, et avec elles

[138] l'importance primordiale du principe.*

Une remarque en passant : quand la sémiologie sera organisée, elle devra se demander si les modes d'expression qui reposent sur des signes entièrement naturels — comme

[139] la pantomime — lui reviennent de droit.* En supposant qu'elle les accueille, son principal objet n'en sera pas moins l'ensemble des systèmes fondés sur l'arbitraire du signe. En effet tout moyen d'expression reçu dans une société repose en principe sur une habitude collective ou, ce qui revient

au même, sur la convention. Les signes de politesse, par exemple, doués souvent d'une certaine expressivité naturelle (qu'on pense au Chinois qui salue son empereur en se prosternant neuf fois jusqu'à terre), n'en sont pas moins fixés par une règle ; c'est cette règle qui oblige à les employer, non leur valeur intrinsèque. On peut donc dire que les signes entièrement arbitraires réalisent mieux que les autres l'idéal du procédé sémiologique ; c'est pourquoi la langue, le plus complexe et le plus répandu des systèmes d'expression, est aussi le plus caractéristique de tous ; en ce sens la linguistique peut devenir le patron général de toute sémiologie, bien que la langue ne soit qu'un système particulier.

On s'est servi du mot *symbole* pour désigner le signe linguistique, ou plus exactement ce que nous appelons le signifiant. Il y a des inconvénients à l'admettre, justement à cause de notre premier principe. Le symbole a pour caractère de n'être jamais tout à fait arbitraire ; il n'est pas vide, il y a un rudiment de lien naturel entre le signifiant et le signifié. Le symbole de la justice, la balance, ne pourrait pas être remplacé par n'importe quoi, un char, par exemple.*

[140]

Le mot *arbitraire* appelle aussi une remarque. Il ne doit pas donner l'idée que le signifiant dépend du libre choix du sujet parlant (on verra plus bas qu'il n'est pas au pouvoir de l'individu de rien changer à un signe une fois établi dans un groupe linguistique) ; nous voulons dire qu'il est *immotivé*, c'est-à-dire arbitraire par rapport au signifié, avec lequel il n'a aucune attache naturelle dans la réalité.*

[141]

Signalons en terminant deux objections qui pourraient être faites à l'établissement de ce premier principe :

1° On pourrait s'appuyer sur les *onomatopées** pour dire [142] que le choix du signifiant n'est pas toujours arbitraire. Mais elles ne sont jamais des éléments organiques d'un système linguistique. Leur nombre est d'ailleurs bien moins grand

qu'on ne le croit. Des mots comme *fouet* ou *glas* peuvent frapper certaines oreilles par une sonorité suggestive ; mais pour voir qu'ils n'ont pas ce caractère dès l'origine, il suffit de remonter à leurs formes latines (*fouet* dérivé de *fāgus* « hêtre », *glas* = *classicum*) ; la qualité de leurs sons actuels, ou plutôt celle qu'on leur attribue, est un résultat fortuit de l'évolution phonétique.

Quant aux onomatopées authentiques (celles du type *glou-glou*, *tic-tac*, etc.), non seulement elles sont peu nombreuses, mais leur choix est déjà en quelque mesure arbitraire, puisqu'elles ne sont que l'imitation approximative et déjà à demi conventionnelle de certains bruits (comparez le français *ouaoua* et l'allemand *wauwau*). En outre, une fois introduites dans la langue, elles sont plus ou moins entraînées dans l'évolution phonétique, morphologique, etc. que subissent les autres mots (cf. *pigeon*, du latin vulgaire *pīpiō*, dérivé lui-même d'une onomatopée) : preuve évidente qu'elles ont perdu quelque chose de leur caractère premier pour revêtir celui du signe linguistique en général, qui est immotivé.

- [143] 2° Les *exclamations*,* très voisines des onomatopées, donnent lieu à des remarques analogues et ne sont pas plus dangereuses pour notre thèse. On est tenté d'y voir des expressions spontanées de la réalité, dictées pour ainsi dire par la nature. Mais pour la plupart d'entre elles, on peut nier qu'il y ait un lien nécessaire entre le signifié et le signifiant. Il suffit de comparer deux langues à cet égard pour voir combien ces expressions varient de l'une à l'autre (par exemple au français *aïe !* correspond l'allemand *au !*) On sait d'ailleurs que beaucoup d'exclamations ont commencé par être des mots à sens déterminé (cf. *diable ! mordieu ! = mort Dieu*, etc.).

En résumé, les onomatopées et les exclamations sont d'importance secondaire, et leur origine symbolique en partie contestable.

Une vache rumine, **vache** (« du dictionnaire »), NON !

vache n. f. (lat. *vaca*). Mammifère ruminant, femelle du taureau. Sa chair : *manger de la vache*. Sa peau corroyée : *des souliers en vache*. Vache à lait, vache qu'on élève pour le lait qu'elle fournit. Fig. l'homme ou chose dont on tire un profit continu. *Manger de la vache enragée*, vivre de privations.
vacher [ché], ère n. Qui mène paître les vaches
vacherie [ri] n. f. Étable à vaches. Lieu où l'on traite des vaches, et où l'on vend du lait.

1

Vache s. f. Femelle du taureau ; sa peau ; sa chair. Fig. Vache à lait, personne ou chose dont on tire un profit continu. *Manger de la vache enragée*, endurer de grandes privations (fam.).

Vacher, ère s. Qui garde et mène paître les vaches.

Vacherie s. f. Étable à vaches ; lieu où l'on traite les vaches, où l'on vend du lait.

2

Au-delà du « plagiat » entre les différentes définitions et commentaires, on doit remarquer que le dictionnaire « explique » en « caractérisant l'objet dénommé », c'est –à-dire en se substituant aux définitions « scientifiques » (zoologiques, biologiques, agricoles, vétérinaires, etc.) pour offrir, dans la langue « générale » (dans laquelle on explique les langues spéciales), une « leçon de chose ».

Le Dudenlexicon, dictionnaire de la langue allemande (décliné en plusieurs volumes et de plusieurs types) propose :

¹ Dictionnaire Larousse classique illustré, par Claude Augé, 1919

² Pierre Vincent, Dictionnaire illustré de la langue française, 1892

Kuh, die

Wortart: Substantiv, feminin

Häufigkeit:

Nach oben Rechtschreibung

Worttrennung:

Kuh

Beispiel:

die Kuh vom Eis kriegen (umgangssprachlich für *ein schwieriges Problem lösen*)

Nach oben Bedeutungen

1. 1a weibliches Hausrind (nach dem ersten Kalben)
1. 1b weibliches Tier von Rindern, Hirschen, Elefanten, Giraffen, Flusspferden u. a.
1. 2 weibliche Person, über die sich jemand ärgert

Nach oben Synonyme zu Kuh

weibliches Rind; (Kindersprache) Muhkuh

Nach oben Aussprache

Betonung: Kuh

Nach oben Herkunft

mittelhochdeutsch, althochdeutsch kuo = (weibliches) Rind, Herkunft ungeklärt, vielleicht lautmalend

Nach oben Grammatik

	Singular	Plural
Nominativ	die Kuh	die Kühe
Genitiv	der Kuh	der Kühe
Dativ	der Kuh	den Kühen
Akkusativ	die Kuh	die Kühe

Mais गाय donnerait la même « définition », soit dans la langue de गाय soit dans un « autre langue ». Le dictionnaire élémentaire fait croire en la permanence de l'objet et son « identité » sémantique d'une part, et en l'« étiquetage » qu'en ferait chaque langue, de l'autre : c'est une « autre » façon d'introduire ce « monde des idées » à la vision duquel nous conviait Platon ! Il y aurait des idées éternelles et « vraies » ... derrière (?) les « illusions » des mots. Pour aller vite, faisons remarquer à Platon, que de cette vision du philosophe et de nos illusions de simples mortels, ils nous parle... en grec, et pas en « idées », *un mot (au pluriel) parmi d'autres !*